

Paul-Éluard. Deux collégiens à l'école de Caurel

Publié le 2 juin 2019



Par groupes de deux, des collégiens de Paul-Éluard se sont rendus dans diverses écoles du secteur.

Deux élèves de sixième A du collège Paul-Éluard se sont rendus, vendredi 31 mai, avec Valérie Timpagnon, leur professeur d'éducation civique, à l'école de Caurel. Le but était de transmettre les valeurs de laïcité.

C'est par groupes de deux collégiens que les élèves de sixième, après avoir travaillé sur la charte de la laïcité, ont entamé un périple dans les écoles du secteur : Caurel, Mur de Bretagne et Saint Aignan (56). À Caurel, les deux ambassadrices ont expliqué les différences entre les choses interdites et celles permises et autorisées. Un « arbre de la laïcité » a enfin été créé, comportant des mots et phrases écrites par les élèves.